

L'Inf'Eau Authion est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants du bassin de l'Authion pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne. Il s'adresse de manière privilégiée aux producteurs de maïs grain ou ensilage, maïs semences, millet, haricot semences et chanvre semences. Il s'appuie sur un réseau de 20 sondes capacitatives réparties sur le bassin.

## L'Essentiel de la semaine :

Evolution contrastée de la situation des ressources et des mesures de restriction consécutive aux précipitations très variables et à la bascule des seuils de printemps aux seuils d'été :

### ↪ Eaux superficielles :

- **49 : Mesure de CRISE : Couasnon**  
**Mesure de VIGILANCE : Lathan, Authion, Loire**
- **37 : Mesure de RESTRICTION ANTICIPEE (tours d'eau) : Changeon**

### ↪ Eaux Souterraines :

- **49 : Mesure de VIGILANCE : Authion Alluvions, Alluvions de la Loire**
- **37 : Mesure de RESTRICTION ANTICIPEE dans la bande des 200 mètres de part et d'autre du Changeon**








## Météo

### Météo des semaines passées

	Pluviométrie en mm		
	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22
<b>Beaucouzé</b>	<b>12.3</b>	<b>0.2</b>	<b>4.8</b>
<b>Fontaine Guérin</b>	<b>4.8</b>	<b>6.2</b>	<b>7.2</b>
<b>St Mathurin sur Loire</b>	<b>8.7</b>	<b>0.2</b>	<b>8.7</b>
<b>St Martin de la Place</b>	<b>34.7</b>	<b>0.2</b>	<b>22.2</b>

Source : Weather Mesures, Météo France

### Prévisions météo à 7 jours (Beaucouzé)

	Jeudi 9/06	Vendredi 10/06	Samedi 11/06	Dimanche 12/06	Lundi 13/06	Mardi 14/06	Mercredi 15/06
<b>Temps</b>							
<b>T° min / max (°C)</b>	<b>12/22</b>	<b>12/27</b>	<b>13/27</b>	<b>14/25</b>	<b>13/23</b>	<b>13/26</b>	<b>16/27</b>
<b>Pluie (mm)</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>ETP (mm)</b>	4.7	5	5.3	5.3	5.2	5.5	5.5

Sources : Weather Mesures / MétéoCiel

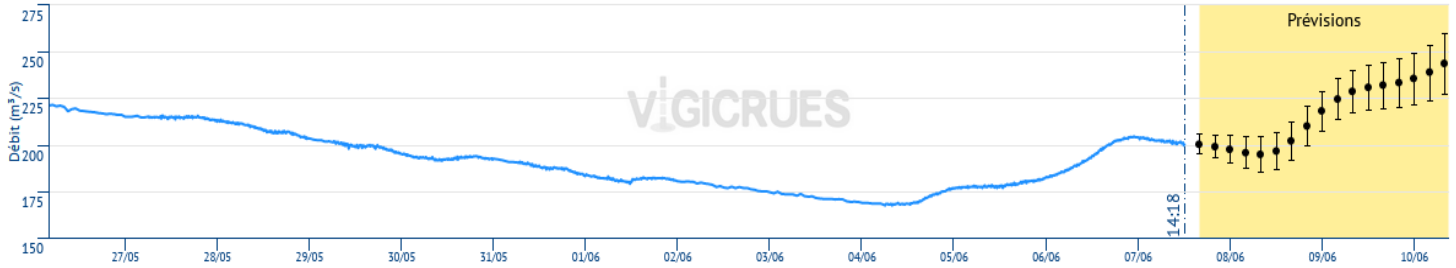
(icônes météo www.freepik.com)

Retour annoncé d'un temps plus chaud et potentiellement de précipitations orageuses.

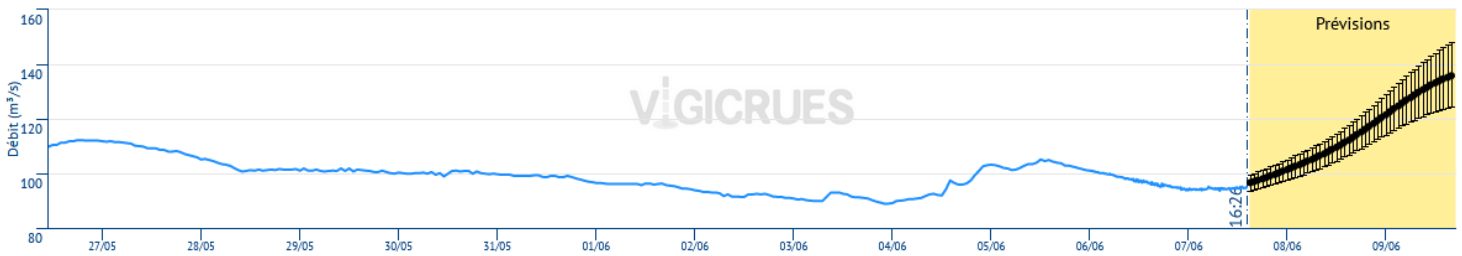
## Situation des ressources en eau

### Débit de la Loire

↳ Montjean-sur-Loire : Le débit de la Loire connaît un rebond et devrait remonter autour de 250 m<sup>3</sup>/s.



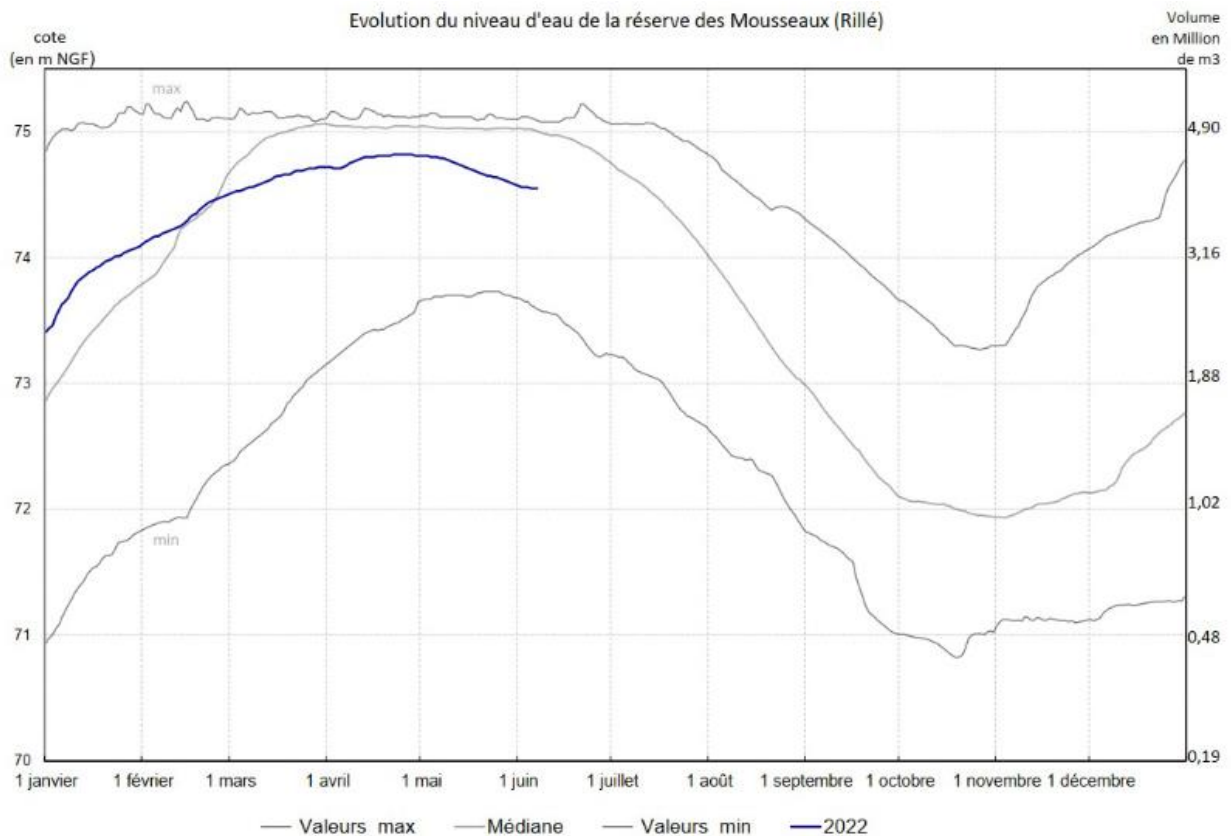
↳ Langeais : le débit de la Loire qui s'approchait du seuil des 90m<sup>3</sup>/s repart à la hausse



### Remplissage de la retenue des Mousseaux à Rillé au 07/06/2022

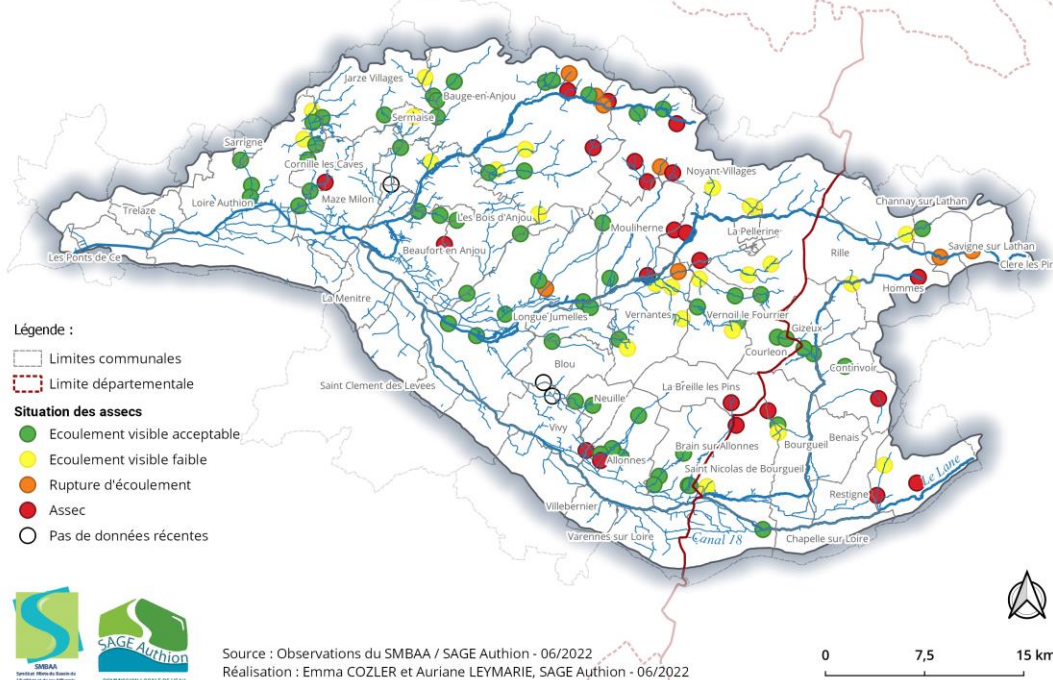
Volume total : 4,9 Mm<sup>3</sup>  
Taux de remplissage : 81%

Volume de la retenue : 3,99 Mm<sup>3</sup>  
Débit de soutien : 0,160 m<sup>3</sup>/s



## Situation des assecs (SMBAA)

Carte de la situation des assecs au 08/06/2022  
dans le bassin de l'Authion



Malgré les orages de la semaine passée, les écoulements superficiels continuent à se dégrader. Sur les 115 points d'assec observés

- 22 sont à sec ;
- 8 présentent des ruptures d'écoulement ;
- 24 montrent un écoulement visible faible ;
- 61 ont un écoulement visible acceptable.

## Eaux souterraines

22	L	M	M	J	V	S	D	Seuils estivaux				
<b>ZA souterraine</b> hauteur en m NGF	30/05	31/05	01/06	02/06	03/06	04/06	05/06	Vigilance	Alerte	Alerte Renforcée	Crise	tendance
<b>AUTHION-MOYEN</b> 04553X0023F – cénomaniens/sables	43,07	43,06	43,06	43,06	43,06	43,06	43,05	42,68	42,59	42,49	42,30	→
<b>AUTHION SUPERIEUR</b> 04248X0022/P – séno-turonien	67,37	67,37	67,36	67,37	67,39	67,40	67,40	67,17	67,12	67,07	66,97	→
	30/05	31/05	01/06	02/06	03/06	04/06	05/06					
<b>AUTHION ALLUVIONS</b> Seuil calé sur la station de Montjean/Loire Source : DDT49-BRGM	193	188	182	178	172	170	178	150	127	110	100	↘

## Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Autolimitation des prélèvements	Interdiction d'irrigation de 10h à 20h sauf cultures sensibles et techniques économes  Interdiction de remplissage plans d'eau sauf à usage d'irrigation de 10h à 20h	Interdiction totale d'irrigation sauf cultures sensibles et techniques économes  Interdiction de remplissage plans d'eau	Interdiction totale d'irrigation  Interdiction de remplissage plans d'eau

**Cultures sensibles** : arrosage des plantes sous serres, en containers, rosiers, tabac, bassinage des semis et arrosage des jeunes plants

**Techniques économes** = irrigation au goutte-à-goutte et micro-aspersion

**Non concernés** = réserves collinaires déconnectées

## Mesures réglementaires en vigueur au 08/06/2022 par Zone d'Alerte :

- ↪ **Eaux superficielles :**
  - **49 : Mesure de CRISE : Couasnon**  
**Mesure de VIGILANCE : Lathan, Authion, Loire**
  - **37 : Mesure de RESTRICTION ANTICIPEE (tours d'eau) : Changeon**
- ↪ **Eaux Souterraines :**
  - **49 : Mesure de VIGILANCE : Authion Alluvions, Alluvions de la Loire**
  - **37 : Mesure de RESTRICTION ANTICIPEE dans la bande des 200 mètres de part et d'autre du Changeon**

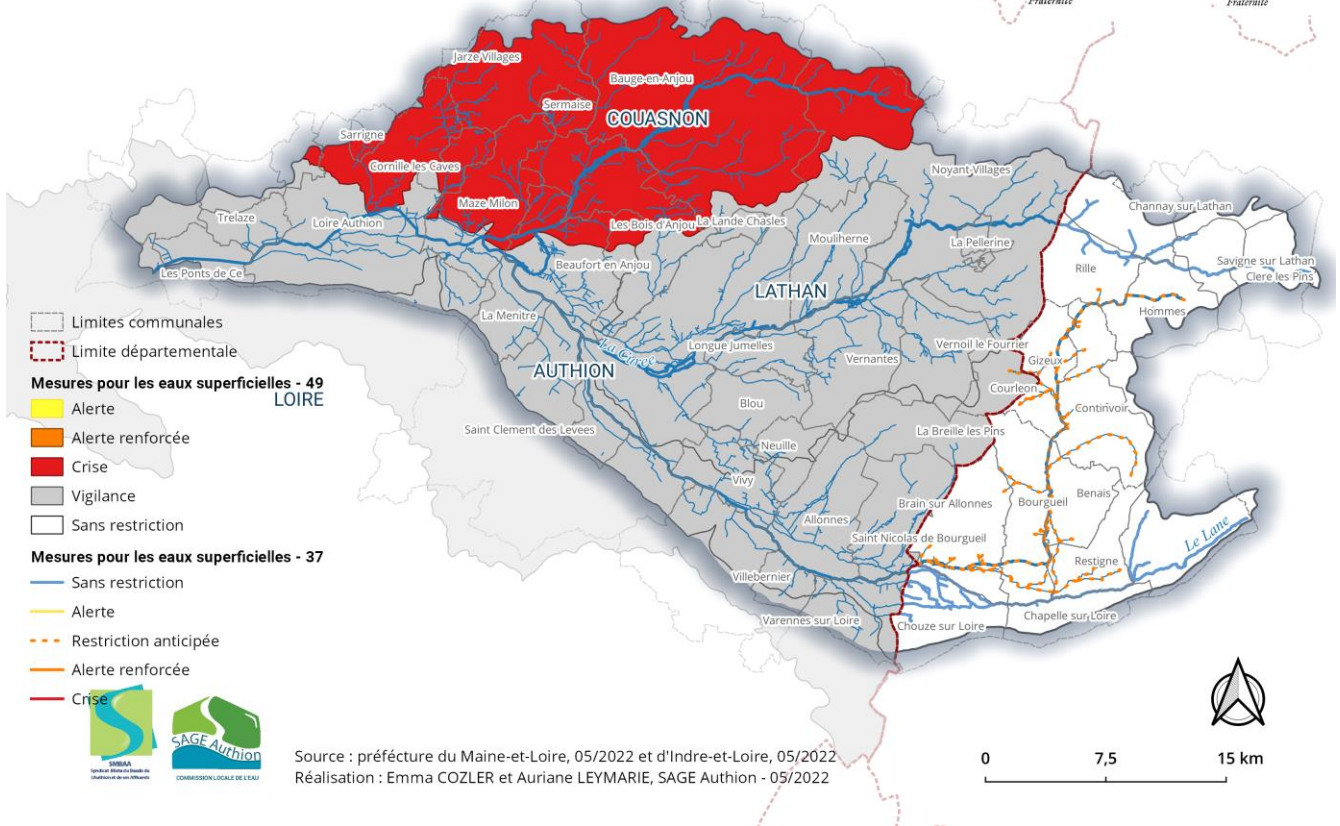
**Dans les zones en ALERTE, les cultures sensibles (en containers, sous abri, jeunes plants et bassinage des semis) ou irriguées par des techniques économes (goutte-à-goutte / micro-aspiration) peuvent continuer d'être irriguées dans la mesure du strict nécessaire.**

Sont affichées les mesures de restrictions en vigueur au moment de l'édition du bulletin. La CAPdL ne serait être tenue responsable d'une modification survenue à une date ultérieure à sa parution. Les mesures en vigueur peuvent être consultées sur le site de la Préfecture de Maine et Loire <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/les-bassins-du-departement-a8063.html>

## Pas sûr de la mesure qui vous concerne ?

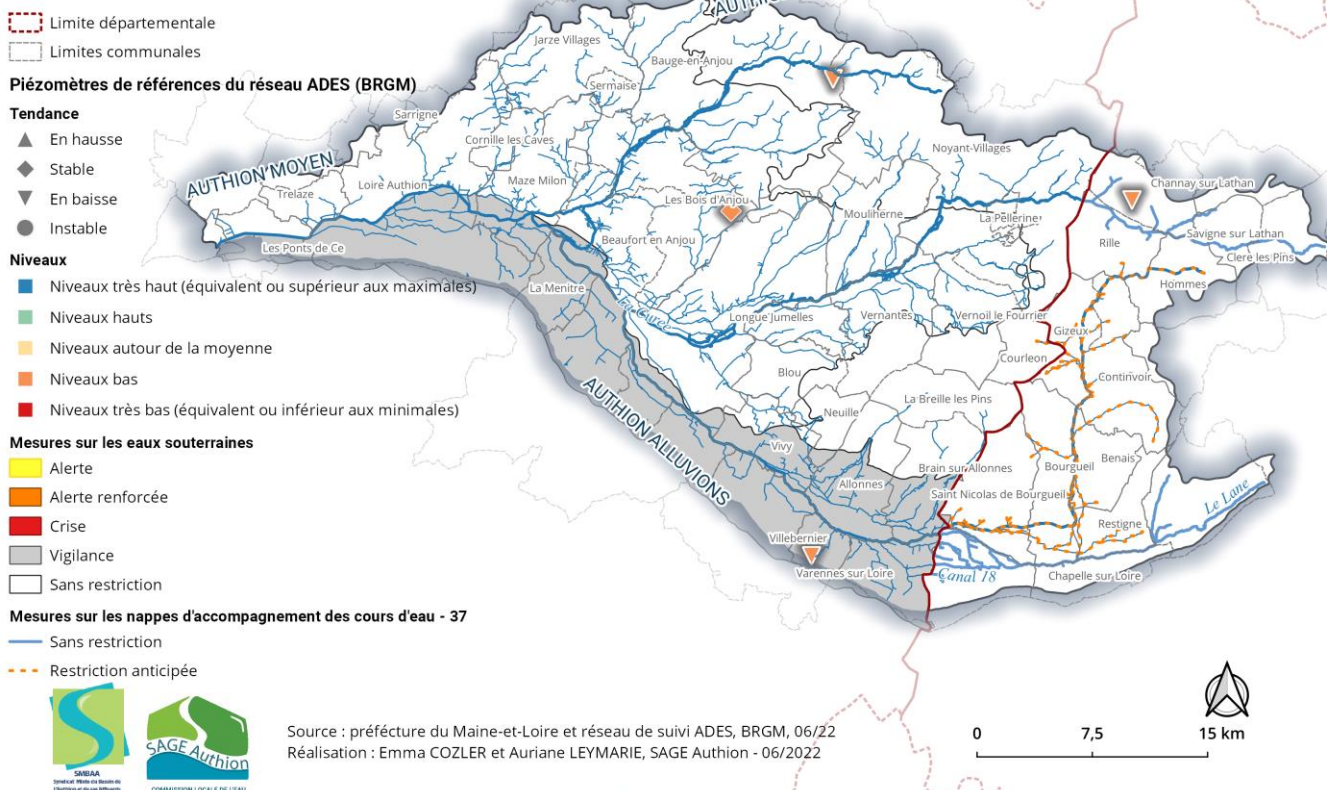
- ↪ **Vérifiez directement dans votre espace [Irrig'Eau](#) le zonage auquel sont rattachés vos points de prélèvement et le niveau de restriction qui s'y applique (Vigilance, Alerte, Alerte Renforcée, Crise)**
- ↪ **OU Vérifiez le zonage superficiel ou souterrain qui concerne votre point de prélèvement sur la carte en ligne : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=8f3ad6c3-a13c-4bb0-8dca-a00f4e852b86> et regardez le niveau de restriction qui s'y applique**
- ↪ **Appliquez les dispositions associées dans le Plan d'Alerte (en vérifiant les usages non concernés)**

## Carte des arrêtés du 3 juin 2022 (49) et du 2 juin 2022 (37) - Zones d'alerte pour les eaux superficielles



Source : préfecture du Maine-et-Loire, 05/2022 et d'Indre-et-Loire, 05/2022  
Réalisation : Emma COZLER et Auriane LEYMARIE, SAGE Authion - 05/2022

## Carte des arrêtés du 3 juin 2022 (49) et du 2 juin 2022 (37) - zones d'alerte pour les eaux souterraines et situation des piézomètres de référence



Source : préfecture du Maine-et-Loire et réseau de suivi ADES, BRGM, 06/22  
Réalisation : Emma COZLER et Auriane LEYMARIE, SAGE Authion - 06/2022



## Visualiser sur Irrig'eau les restrictions qui s'appliquent à mes points de prélèvement

➤ Sur la page « Relevé des points de prélèvement »

Le statut de chaque point est détaillé dans le tableau récapitulatif des points de prélèvement et le Plan d'Alerte rappelé en-dessous avec une correspondance du code couleur :

**Menu principal**

- Accueil
- Informations restrictions Authion
- Relevé des points de prélèvement
- Demande de volume

**Connexion**

Bonjour,

Déconnexion

**Liste des Points de prélèvement de**

Nombre de point de prélèvement : 2

Identifiant	Id Prise d'eau	Lieu dit	Commune	Nature Ressource	Origine Ressource	Unité de gestion	Zonage restriction	Restriction
PP49261128	250		GENNES VAL DE LOIRE	Cours d'eau	Eaux sup. réalimentées	Val d'Authion moyen	ESU - AUTHION ESU	●
PP49261129	251		GENNES VAL DE LOIRE	Retenue	Nappe alluviale	Val d'Authion moyen	ESO - AUTHION ALLUVIONS	●

K < - 1 / 1 - > K

**Plan d'alerte**

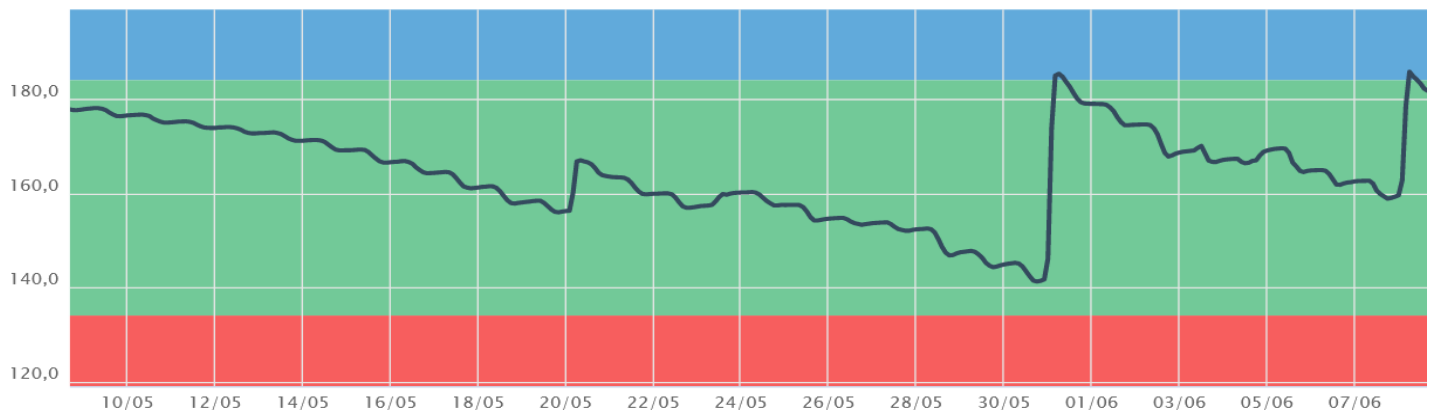
VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Auto-limitation des prélèvements	Interdiction d'irrigation de 10H à 20H sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage plans d'eau sauf à usage d'irrigation de 10H à 20H	Interdiction totale d'irrigation sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage plans d'eau	Interdiction totale d'irrigation Interdiction de remplissage plans d'eau

## Inf'Eau Maïs Grain et ensilage

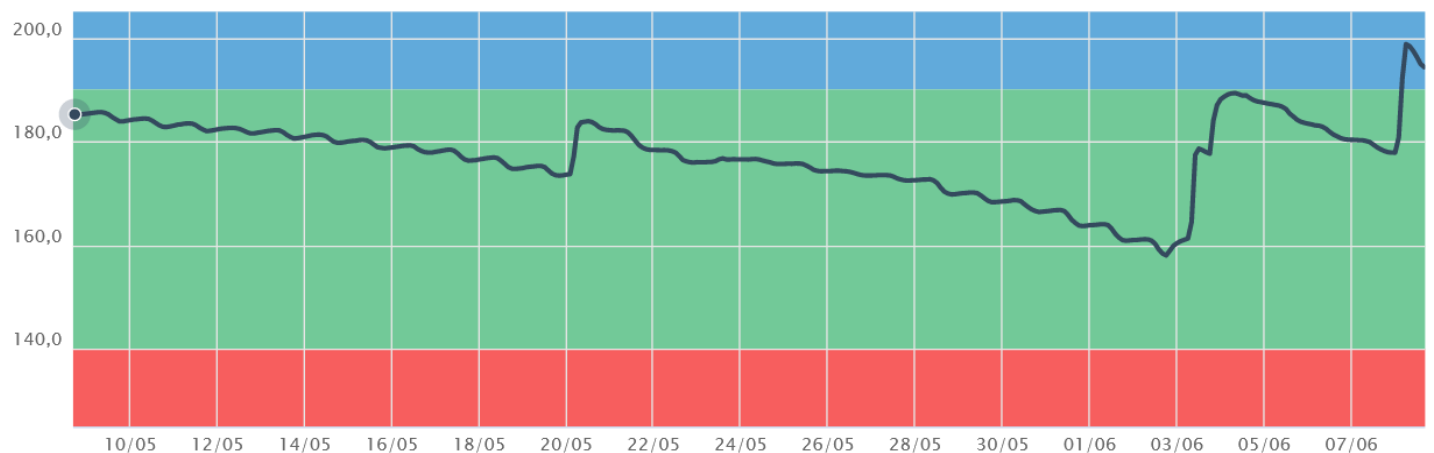
**Stade de la culture :** Les semis ont été très échelonnés en fonction de la fraîcheur des terrains suite aux pluies très hétérogènes. La majorité des parcelles de maïs sont entre les stades 8 et 10 feuilles, début d'élongation de la tige pour les premiers semis.

Rappel : les maïs entrent en période de sensibilité au stress hydrique à partir de 10 feuilles. Entre 4 et 8 feuilles, ils consomment 60% de l'ETP, entre 8 et 12 feuilles 80% de l'ETP.

**Etat de la réserve hydrique :** En lien avec l'étalement des semis et des stades, l'hétérogénéité des types de sols et des pluies récentes, les niveaux de consommation des RFU sont très variables. Les premiers tours d'eau ont été déclenchés dans les secteurs les moins arrosés et pour les maïs les plus avancés. Les pluies du week-end et du début de semaine ont parfois été abondantes, permettant de retarder le démarrage de l'irrigation pour certaines parcelles (exemple 2) ou le second tour d'eau pour d'autres (exemple 1).



Exemple 1 (Fontaine Guérin) : Sol sableux, RFU 50 mm, semis du 24/03/2022, indice 430, aujourd'hui au stade LPT enracinement à 50cm – (1 Irrigation dans la nuit du 30 au 31/05)



Exemple 2 (Vernantes): Sol sableux, RFU 50 mm, semis du 15/04/2022, enracinement à 30cm – (2 pluies la semaine dernière pour un cumul de 27mm)

## **Conseil au démarrage de l'irrigation pour le maïs grain-ensilage :**

**Avec la croissance des maïs, les besoins vont augmenter dans la semaine à venir et avoisiner 3mm/jour pour les moins avancés à 4 mm/jour pour les plus avancés.**

- ↪ **Les configurations qui peuvent justifier un démarrage de l'irrigation dès maintenant regroupent les conditions cumulées suivantes :**
  - **L'atteinte du stade 10 feuilles,**
  - **L'absence de pluie efficace (> 20 mm) depuis 2 semaines,**
  - **Des sols sableux ou superficiels à moyen (à RU comprise entre 40 et 70 mm), dont les RU sont totalement épuisées,**
  - **Dose maximum : 25 à 30 mm selon le type de sol**
  
- ↪ **Dans les autres cas, pour démarrer l'irrigation, il est conseillé :**
  - **Dans tous les cas, d'attendre que le maïs atteigne le stade 10 feuilles,**
  - **Pour les terrains argileux à forte RU (100mm), et sans pluie efficace depuis 2 semaines, d'attendre le début de semaine prochaine.**
  
- ↪ **BINAGE : Pour les maïs à partir de 8 feuilles, un binage peut être réalisé pour améliorer l'efficacité de l'irrigation et des futures pluies.**

**Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.**



## Inf'Eau Maïs Semences

**Stade de la culture :** Les premiers semis du 25 avril sont au stade 10-11 feuilles. Les semis de début mai sont à 8-10 feuilles. La baisse des températures a entraîné un ralentissement de la croissance des plantes.

**Etat de la réserve hydrique :** l'apport d'eau suffit tout juste à compenser les consommations hebdomadaires. Les réserves hydriques (RFU) de tous les sols sont épuisées et les ETP restent sur des niveaux élevés jusqu'à la fin de semaine (4 à 5 mm/j). Les températures remontent en fin de semaine.

### Stratégie et conseil d'irrigation :

**L'objectif est de maintenir des sols frais :**

- ↪ **Pour les parcelles à plus de 10 feuilles, un apport d'eau (25 mm en sols séchants et 30 mm en sols moyens à profonds) est conseillé sur la fin de semaine-début de semaine prochaine s'il n'y a pas de pluies significatives (20 mm mini).**
- ↪ **Parcelles à 8-10 feuilles :**
  - Si l'ensemble des semis est bien levé, adaptez votre stratégie d'irrigation selon l'état hydrique et la capacité de votre sol.
  - Si la parcelle est hétérogène, un apport d'eau est conseillé pour essayer d'homogénéiser la parcelle.
- ↪ **Pour les parcelles où les derniers semis de géniteurs sont en cours, ne pas attendre la pluie pour faire lever chaque semis. Faire un apport d'eau de 20 mm minimum.**
- ↪ **IMPORTANT :** Pour les levées hétérogènes, pensez à vérifier l'état hydrique des zones mal levées ainsi que le matériel d'irrigation.
- ↪ **BINAGE :** Pour les cultures à partir de 8 feuilles, un premier binage est à réaliser pour améliorer l'efficacité de l'irrigation et des futures pluies.

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site d'Angers**  
14 avenue Jean Joxé CS 80646  
49006 ANGERS  
Tél. 02 41.96.75.00

**Rédaction :** L. TALBI ; A. CHAIGNEAU  
**Comité de relecture :** A. CHAIGNEAU. A. LEYMARIE  
**Reproduction interdite**

Avec le soutien financier de :



Retrouvez l'Inf'Eau Authion chaque mercredi sur <https://bit.ly/InfEau>